Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 10

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Evolution des prix en Suisse

En raison principalement de la hausse des prix des boissons et du tabac, l'indice des prix à la consommation (fin septembre 1966 = 100), qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et des services entrant dans le budget des salariés, a augmenté de 1 % en août pour s'établir à 153,6 points, soit 10,5 % de plus part rapport à août 1973 (juillet 1974 : + 9,8 %). Sans la hausse de l'huile de chauffage et de l'essence, le renchérissement annuel serait de 9,6 %.

L'indice des prix de gros (1963 = 100), qui englobe les prix des matières premières, demi-produits et biens de consommation, est resté, en août, à son niveau de juillet, soit à 153,5 points. L'indice partiel des marchandises suisses a augmenté de 0,1 %. Depuis fin août 1973, l'indice global a progressé de 17,2 % contre 17,6 % de juillet 1973 à juillet 1974. D'août 1973 à août 1974, les marchandises suisses ont renchéri de 15,4 % et les marchandises importées de 21,1 %.

Indices suisses des prix					
•		Fin de mois			
Groupes			Août	Juillet	Août
Prix à la consommation			1973	1974	1974
Ancien indice: août 1939 = 100			314,0	343,6	347,0
Nouvel indice: septembre 1966 = 100		•	139,0	152,1	153,6
Denrées alimentaires			129,6	143,4	146,3
Boissons et tabacs		•	134,5	138,6	147,0
Habillement			132,2	145,0	145,0
Logement		•	164,9	177,0	177,0
Chauffage et éclairage			159,0	188,2	189,2
Aménagement et entretien du logement			120,1	128,6	128,6
Transports			136,9	152,8	152,2
Santé et soins personnels			143,1	155,1	155,1
Instruction et loisirs			131,9	136,6	141,8
Indice des prix de gros					
Indian mining 1000 100			131,0	153,5	153,5
Marchandises suisses			129,3	149,3	149,2
Marchandises importées		•	135,1	163,4	163,6
Coût de la construction					
Indice de la ville de Zurich		1.10	0.1972 = 147,7	1.4.1973 =	= 160.9
(1.10.1966 = 100)			0.1973 = 161,0	1.4.1974 =	

ORGANES DE L'ADIJ

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29 Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45 Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53 Abonnement annuel: Fr. 20.-; le numéro Fr. 2.-CCP 25 - 2086 Calsse